

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL****du mardi 2 avril 2024 à 20h30 en Salle des Fêtes**

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale.

Nombre de Conseillers en exercice	29	L'an deux mil vingt-quatre, le 2 avril 2024 à 20h30 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire .
Nombre de Conseillers Présents	22	
Nombre de Conseillers Votants	28	

N° de délibération	Objet des délibérations	Décision
24/04/04	Contentieux SFIL/CAFFIL - Convention de recours à la médiation	<i>Approuvé</i>
24/04/05	Compte de Gestion 2023 – Commune	<i>Approuvé</i>
24/04/06	Compte Administratif de l'exercice 2023 – Commune	<i>Approuvé</i>
24/04/07	Affectation du résultat 2023	<i>Approuvé</i>
24/04/08	Vote du taux des impôts locaux 2024	<i>Approuvé</i>
24/04/09	Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses	<i>Approuvé</i>
24/04/10	Admission en non-valeur et créances éteintes	<i>Approuvé</i>
24/04/11	Fongibilité des crédits budgétaires	<i>Approuvé</i>
24/04/12	Participation financière à la vie du Syndicat du Centre Nautique Intercommunal de Montmorency- exercice 2024	<i>Approuvé</i>



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GROSLAY

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

CANTON DE DEUIL-LA-BARRE

	Attribution des subventions communales annuelles aux associations	<i>Absence de quorum, séance reportée</i>
	Budget Primitif 2023 – Commune	
	Fixation de la participation des familles pour le Séjour « Eaux vives » pour les jeunes de 11 à 17 ans,	
	Création de deux emplois permanents d'adjoints techniques à temps complet pour assurer les fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles	

La séance est levée à 22h20

Publiée le . 03/04/2024



Patrick CANCOUET
Maire
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée